

# Paul Magnette teste un pacte pour l'Europe

Le PS veut associer candidats au-delà des partis et citoyens pour forcer la prochaine Commission européenne à faire siens 6 grands objectifs.

MATHIEU COLLEYN

À ce stade, Paul Magnette n'en fait qu'une «réflexion en cours». Mais la future tête de liste européenne du PS a bel et bien rédigé un projet politique à l'échelon continental pour lequel il tente d'obtenir l'adhésion de divers courants politiques. Son «pacte électoral pour l'Europe», dont L'Echo a pu prendre connaissance, estime que *«les prochaines élections européennes ne doivent pas devenir un combat entre élites pro-européennes et forces populistes»*. *«L'UE ne peut pas se permettre de perdre cinq ans de plus. Nous devons utiliser notre bulletin de vote pour pousser ensemble à des engagements forts et à un changement radical»*, écrit Paul Magnette.

Le pacte repose sur six grands objectifs et un double engagement. Celui des électeurs d'abord, s'engageant à ne voter que pour les candidats et partis *«qui ont explicitement indiqué qu'ils/elles n'approuveraient la prochaine Commission que si elle souscrit explicitement aux 6 points du pacte»*. De leur

côté, les candidats signataires s'engagent à n'approuver la prochaine Commission européenne que si elle épouse ces six objectifs.

## Taxe carbone

Quels sont-ils? Pour le bourgmestre de Charleroi, qui a déjà annoncé qu'il ne siégerait pas au Parlement européen, l'égalité hommes-femmes est une priorité qui doit s'appliquer jusqu'au sein de la Commission. La pauvreté infantile constitue le deuxième axe de ce texte. Naturellement, le pacte inclut des ambitions environnementales avec l'interdiction de la vente de nouveaux véhicules diesel à l'horizon 2030 et la création d'une taxe carbone européenne. La lutte contre l'évasion fiscale, le développement du droit à l'aide, notamment des réfugiés, et l'offre d'une garantie d'emploi pour la jeunesse s'affichent également comme priorités absolues.

Reste à voir si cette ambitieuse initiative suscitera un large intérêt en Europe.

**«L'Union européenne ne peut se permettre de perdre 5 ans de plus.»**

PAUL MAGNETTE

TÊTE DE LISTE PS À L'EUROPE

Égalité hommes-femmes, pauvreté infantile, environnement, évasion fiscale, droit d'aider et emploi des jeunes. Six enjeux qui doivent conditionner la formation de la prochaine Commission européenne grâce à l'appui des citoyens, selon le PS.

## Le Pacte électoral de Paul Magnette pour l'Europe

MATHIEU COLLEYN

**L**a campagne électorale pour l'élection du Parlement européen n'a pas encore réellement démarré en Belgique. Les partis peaufinent listes et programmes. Le PS l'a annoncé, c'est Paul Magnette qui mènera sa liste à cette élection cruciale pour un continent secoué depuis plusieurs années par la montée en puissance, dans nombre d'états membres, de formations

politiques déclinant diverses formes d'euro-scepticismes et d'hostilité envers les institutions européennes. C'est dans ce contexte que Paul Magnette a rédigé ce qu'il appelle un «Pacte électoral pour l'Europe» et pour lequel il est actuellement à la recherche du soutien d'un maximum de partis politiques et de citoyens engagés à l'échelon international.

*«Les prochaines élections européennes ne doivent pas devenir un combat entre élites pro-européennes et forces populistes»*, écrit-il dans ce pro-

jet que L'Echo a pu consulter. *Les Européens doivent pouvoir choisir l'Union européenne qu'ils veulent. L'UE ne peut pas se permettre de perdre cinq ans de plus. Nous devons utiliser notre bulletin de vote pour pousser ensemble à des engagements forts et à un changement radical.»* Le pacte repose sur six grands objectifs et un double engagement. Celui des électeurs d'abord, s'engageant à ne voter que pour les candidats et partis *«qui ont explicitement indiqué qu'ils/elles n'approuveraient la prochaine Commission que si elle souscrit explicitement aux 6*

points du pacte». De leur côté, les candidats signataires s'engagent à n'approuver la prochaine Commission européenne que si elle fait sienne ces six mêmes objectifs.

### Une Commission paritaire

Le premier d'entre eux propose de «se battre pour la démocratie européenne et l'égalité femmes-hommes». Pour Paul Magnette, la parité hommes-femmes doit être atteinte par la Commission européenne qui doit, selon lui, compter au moins deux tiers de personnalités élues au Parlement européen. Celle de Jean-Claude Juncker ne compte que 9 femmes commissaires sur 28, déplore-t-il. «Il est certain que pour le choix d'un commissaire européen, un gouvernement doit se porter sur le meilleur candidat. Serait-ce réellement toujours des hommes? Choisis par négociations secrètes? On a même vu des Premiers ministres se nommer eux-mêmes!», pointe encore le bourgmestre de Charleroi et porte-parole attitré du PS.

Deuxième objectif: éradiquer la pauvreté infantile dans les 15 ans à venir. «Près de 25 millions d'enfants sont dans une situation de pauvreté ou d'exclusion sociale dans l'UE», relève Paul Magnette pour qui ils doi-

vent «avoir accès gratuitement à la santé, l'éducation et à la crèche, à une alimentation adéquate et à un logement décent».

### Taxe carbone européenne

Troisièmement, l'Europe doit s'engager à combattre la pollution et le changement climatique et prendre des mesures «pour rendre l'Europe neutre en carbone en une génération, soit d'ici 2045». Le PS prône la fin de la vente de nouvelles voitures roulant au diesel pour 2030 et la mise en œuvre d'une taxe carbone européenne, «la moitié de ces recettes devant être affectée au développement du continent africain».

Le quatrième engagement est l'un des fondamentaux du PS: la lutte contre l'évasion fiscale. Paul Magnette propose de faire payer des impôts aux géants du web «là où ils génèrent du profit». «Les fonds de cohésion et les subsides européens ne doivent plus être versés aux États membres qui pratiquent des cadeaux et montages fiscaux ou qui ont un impôt des sociétés inférieur à 20%», préconise le pacte. Selon le texte, la vente de passeports européens ou de permis de résidence «utilisés pour payer moins de taxe» doit être en outre interdite.

### Projet inachevé

Le cinquième point du pacte propose un combat pour le «droit à aider», notamment dans le cadre de l'enjeu migratoire. «La prochaine Commission européenne doit garantir aux citoyens et villes d'Europe le droit d'aider des réfugiés et des personnes en détresse, estime Paul Magnette. La solidarité ne doit pas être un délit.» Le socialiste ajoute qu'on ne peut séparer les enfants de leurs parents et que «personne ne peut aller en prison pour avoir aidé quelqu'un qui en avait besoin».

Le sixième et dernier engagement propose un «programme extraordinaire pour investir dans la jeunesse». Objectif: garantir aux jeunes un emploi, une formation ou un apprentissage dans les quatre mois qui suivent leur sortie de l'école ou la perte d'un job. Au passage, il déplore la baisse constante des moyens, en pourcentage de PIB, alloués à l'éducation.

Contacté par L'Echo, Paul Magnette, qui pour rappel a annoncé qu'il ne siégerait pas au Parlement européen malgré son statut de tête de liste, ne souhaite pas commenter. Il évoque un projet «inachevé», une «réflexion en cours parmi d'autres» à l'approche des élections.

«Les prochaines élections ne doivent pas devenir un combat entre élites pro-européennes et forces populistes.»

Paul Magnette,  
tête de liste PS  
à l'élection européenne